



M. et Mme FOUASSIER  
Rue de la Combe

16560 AUSSAC-VADALLE

Aussac-Vadalle, le 02 mars 2026

Madame, Monsieur,

J'accuse réception de votre demande de dérogation scolaire 2026-2027 pour votre enfant Sacha Fouassier aux motifs suivants :

- Ses grands-parents habitent Ruelle et ils en auront la garde en complément du temps scolaire,
- Votre enfant présente un trouble alimentaire qui le conduit à ne pas pouvoir bénéficier du service de restauration scolaire, ses grands-parents le prendront en charge dans ce cas-là.

Je vous informe que j'émetts un avis favorable sous réserve que la commune d'accueil ne nous demande pas de participation financière. En effet la commune d'Aussac-Vadalle dispose de places suffisantes à l'école maternelle du R.P.I. et peut accueillir votre enfant.

Espérant avoir répondu à votre demande je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Gérard LIOT